

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Madame ASCHBACHER Céline demeurant Avenue de Nivelles 45 à 1300 Wavre.

Le terrain concerné est situé Avenue de Nivelles, 45 à 1300 Wavre et cadastré division 4, section B n°567D2.

Le projet consiste en la construction d'une tiny house, et présente les caractéristiques suivantes :

- environ 3,34m de hauteur totale ;
- bardage extérieur en bois (ayous thermotraité), toit en acier zingué avec peinture cuite au four, châssis pvc ton brun sépia (RAL 8014) ;
- d'une emprise au sol d'environ 2,52x7.25m avec terrasse d'environ 2,3x2,52m ;
- implantation en zone de recul, à 202 cm des limites parcellaires latérales et 80cm de la limite à rue.

L'annonce de projet est réalisée sur base de l'article D.VIII.13 du Code du Développement Territorial : L'autorité compétente pour adopter le plan, périmètre, schéma ou le guide et pour délivrer les permis et certificats d'urbanisme n° 2, ainsi que les collèges communaux des communes organisant l'annonce de projet ou l'enquête publique, peuvent procéder à toute forme supplémentaire de publicité et d'information dans le respect des délais de décision qui sont impartis à l'autorité compétente.

La consultation du dossier pourra être organisée sur place, uniquement sur rendez-vous, en adressant une demande par e-mail via l'adresse urbanisme@wavre.be.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 18 septembre au 2 octobre 2023 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

A Wavre, le 6 septembre 2023